

L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves

10^e édition, 2008–2009

Nouveau-Brunswick (secteur anglophone)

Table des matières

1^{re} partie – Sommaire

1. Introduction
2. Structure du système scolaire
3. Explication des termes utilisés
4. Désignation des cours
5. Répartition du temps et charge de cours
6. Structure du programme d'études
7. Pratiques d'évaluation et de notation
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires
9. Cours préalables ou associés
10. Autres genres de programmes
11. Évaluation des études faites à l'extérieur de la province ou à l'étranger

2^e partie – Contenu des cours

12. Anglais langue première
13. Français langue première
14. Français langue seconde/complémentaire
15. Français (immersion)
16. Mathématiques
17. Sciences de la nature
18. Sciences humaines
19. Autres cours
20. Personne-ressource

1^{re} partie – Sommaire

1. Introduction

Le Nouveau-Brunswick étant une province bilingue, les programmes et les services éducatifs y sont offerts dans les deux langues officielles. L'information suivante porte sur le secteur anglophone, dont relèvent les programmes et les services offerts en anglais de même que les cours de français langue seconde, dont font partie les cours d'immersion française.

2. Structure du système scolaire

En 1995, le Nouveau-Brunswick a adopté une nouvelle structure pour son système d'éducation secondaire, qui fait de la 9^e année la première année du secondaire. Ainsi, la plupart des élèves étudieront au secondaire pendant quatre ans, soit de la 9^e à la 12^e année.

Pendant leur 9^e et leur 10^e année, ils auront la possibilité de consolider et d'élargir leurs compétences et leurs connaissances de base à l'aide d'un tronc commun général.

Le programme de 9^e et 10^e année présente les caractéristiques suivantes:

- il offre un tronc commun général (voir la section 6 pour la liste des matières);
- il est articulé autour d'objectifs d'apprentissage;
- il est axé sur l'élève;
- il offre une structure organisationnelle souple;
- il encourage l'enseignement en équipe en regroupant les enseignantes et enseignants de diverses matières, qui travaillent avec les mêmes groupes d'élèves;
- il n'y a pas de groupement selon les aptitudes en 9^e et 10^e année, bien qu'il soit possible de rassembler temporairement certains élèves afin de favoriser l'acquisition et l'enrichissement de compétences en littératie et en numératie.

La note de passage est 60 p. 100, C ou « Acceptable », selon le système de notation utilisé par l'école. Aucun crédit n'est accordé en 9^e et 10^e année, mais les élèves doivent obtenir les résultats d'apprentissages visés dans toutes les matières en prévision des cours de 11^e et 12^e année, qui pour leur part donnent droit à un crédit. Par ailleurs, les élèves de 10^e année sont autorisés à obtenir 1 ou 2 crédits provenant de cours à option de niveau 11^e ou 12^e année, à condition que leur horaire le leur permette.

Le programme de 11^e et 12^e année mène au diplôme d'études secondaires du Nouveau-Brunswick. L'apprentissage y est structuré à l'aide de cours donnant droit à 1 crédit et offrant parfois différents niveaux en fonction de leur degré de difficulté ou de l'éventail

offert. Pour obtenir leur diplôme, les élèves doivent réussir des cours obligatoires précis (voir la section 8) et sélectionner des cours à option qui correspondent à leurs champs d'intérêt, à leurs visées postsecondaires et à leurs aspirations professionnelles. Par ailleurs, de nombreux cours, animés par des enseignants à distance, sont accessibles en ligne, offrant davantage de flexibilité et de soutien aux élèves qui en ont besoin.

Les programmes et les activités scolaires sont répartis sur une période de dix mois, l'année scolaire débutant en septembre, au lendemain de la fête du Travail, et se terminant à la fin du mois de juin de l'année suivante. L'année scolaire compte 195 jours dont 185 sont consacrés à l'enseignement. Les heures de classe couvrent une durée d'au moins cinq heures et demie par jour.

3. Explication des termes utilisés

Le système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick comporte trois sections :

Primaire	De la maternelle à la 5 ^e année
Intermédiaire	De la 6 ^e à la 8 ^e année
Secondaire	De la 9 ^e à la 12 ^e année

4. Désignation des cours

En 9^e et 10^e année, les cours du tronc commun sont désignés par le nom de la matière et de l'année, par exemple Mathématiques 10 ou Musique 9. Tous les élèves d'une même année doivent atteindre les mêmes résultats d'apprentissage dans chaque matières. Il n'y a aucun groupement par aptitudes, bien qu'il soit possible de rassembler temporairement certains élèves afin de favoriser l'acquisition et l'enrichissement de compétences en littératie et en numératie.

En 11^e et 12^e année, les cours donnant droit à un crédit sont désignés par le nom de la matière et un code de trois chiffres. Les deux premiers chiffres désignent l'année (11 ou 12), et le troisième indique le niveau de difficulté (voir ci-dessous).

- 111 – 11e année, cours enrichi
- 112 – 11e année, cours régulier
- 113 – 11e année, cours conçu pour les élèves qui pourraient éprouver de la difficulté dans un cours de niveau 2 ou qui ne souhaitent pas entreprendre des études postsecondaires
- 120 – 12e année, cours conçu pour l'ensemble des élèves ou qui n'est pas offert à un autre niveau de difficulté

Les numéros de cours comportent 7 chiffres ayant chacun une signification et sont activement utilisés pour la compilation et l'analyse de données recueillies par l'entremise du Système informatique de renseignements sur les élèves.

5. Répartition du temps et charge de cours

En 9^e et 10^e année, les écoles peuvent être structurées différemment en fonction des résultats d'apprentissage prévus et des exigences des cours. L'anglais et les mathématiques sont enseignés tout au long de l'année, alors que les autres matières sont enseignées pendant un seul semestre ou selon d'autres durées.

En 11^e et 12^e année, les élèves qui terminent un cours avec succès (avec une note minimale de 60 p. 100), reçoivent 1 crédit. Jusqu'en 1999, 1 crédit équivalait à 110 heures d'enseignement; depuis, les écoles passent progressivement à un système de crédits valant 90 heures.

Au cours du deuxième cycle du secondaire, les élèves peuvent cumuler jusqu'à 20 crédits. Certaines écoles travaillent à intégrer des matières qui éveilleront davantage l'intérêt des élèves. Les élèves qui atteindront tous les résultats d'apprentissage visés pourront obtenir des crédits dans ces matières.

Il existe des exceptions à la répartition de la charge de cours. En effet, les élèves peuvent obtenir des crédits fondés sur l'expérience (un maximum de 2 crédits peut être ainsi obtenu en 11^e et 12^e année) et suivre un seul cours indépendant en 11^e ou 12^e année. Par ailleurs, ils peuvent suivre deux cours mis au point localement et approuvés par la province, qui leur permettront de satisfaire aux exigences pour obtenir le diplôme d'études secondaires.

Pour plus amples renseignements, veuillez utiliser les liens Web suivants.

http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/Challenge_for_Credit.pdf

http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/Independent_Study_Application.pdf

http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/Locally_Developed_course_Application.pdf

6. Structure du programme d'études

L'information suivante porte sur les matières enseignées en 9^e et 10^e année et sur les cours de 11^e et 12^e année qui donnent droit à 1 crédit.

Le programme d'études secondaires dure quatre ans et comporte les cours suivants pour chaque année d'études :

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Anglais (cours annuel)	Anglais (cours annuel)	Anglais (cours annuel) (2 crédits)	Anglais (1 crédit)
Mathématiques (cours annuel)	Mathématiques (cours annuel)	Mathématiques (1 crédit)	Cours à option
Français (cours semestriels)	Français (cours semestriels)	Sciences de la nature (1 crédit) ^[a]	Cours à option
Sciences humaines (cours semestriels)	Sciences humaines (cours semestriels)	Histoire moderne (1 crédit)	Cours à option
Sciences de la nature (cours semestriels)	Sciences de la nature (cours semestriels)	Arts/Épanouissement personnel ^[b] (1 crédit)	Cours à option
		Cours à option	Cours à option
Minimum de 90 heures dans chacune des matières suivantes : Arts, musique, éducation physique, technologie (ou 135 heures dans une, 45 heures dans une) Orientation – 40 heures sur deux ans Études familiales – 40 heures sur deux ans		Cours à option	Cours à option

^[a] Ou cours de technologie approuvé.

^[b] **Regroupement des arts** : Arts visuels 110/120; Musique 112/113/122; Beaux-arts 110; Art dramatique 120; Arts graphiques et design 110. **Regroupement de l'épanouissement personnel** : Vie familiale 120; Éducation coopérative 120; Activités de plein air 110; Éducation physique et à la santé 120; Entrepreneuriat 110.

Les cours de ces regroupements doivent contribuer de façon significative au développement de l'expression et des connaissances artistiques et esthétiques ou au développement de compétences interpersonnelles et de rapports humains.

7. Pratiques d'évaluation et de notation

Il incombe à chaque école d'administrer les examens et les évaluations et de s'occuper de la notation dans toutes les matières. La note de passage est 60 p. 100, C ou « Acceptable », selon le système de notation utilisé par l'école. Les élèves doivent par ailleurs réussir l'évaluation provinciale de la maîtrise de l'anglais du niveau intermédiaire, administrée en 8e année et portant sur la production et la compréhension d'un discours écrit.

Les élèves qui échouent à l'évaluation provinciale de la maîtrise de l'anglais du niveau intermédiaire, administrée en 8e année, peuvent la repasser en 10e, 11e ou 12e année. La réussite de cette évaluation est une condition d'obtention du diplôme d'études secondaires. La réévaluation pour considération comme finissant(e) potentiel(le) e Potential Graduate Reassessment s'avère le moyen ultime de satisfaire aux critères d'obtention du diplôme.

Par ailleurs, d'autres évaluations provinciales, tels l'examen provincial en français (immersion), 10e année – lecture et écriture, l'évaluation provinciale de la performance à l'oral en français, 10e année (administré à un échantillon d'élèves tous les deux ans) et l'évaluation de la performance à l'oral en français, 12e année (annuel) permettent d'orienter la prise de décision concernant les pratiques d'enseignement.

8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick structurent généralement le deuxième cycle selon un système de 20 crédits. La 11e et la 12e année offrent une souplesse considérable, s'adaptant aux compétences, habiletés et besoins différents des élèves. Les élèves n'accumulent leurs crédits en vue de leur diplôme qu'en 11e et en 12e année, après avoir atteint les résultats d'apprentissage de la 9e et de la 10e année. Toutefois, certains peuvent obtenir en 10e année 1 ou 2 crédits découlant de cours à option.

<http://www.gnb.ca/0000/pol/e/316AA.pdf>

Les élèves qui ont commencé leur 11e année en septembre 1999 ou ultérieurement doivent :

- répondre aux exigences du programme d'études commun et obligatoire de 9^e et 10^e année, décrit dans le document d'accompagnement pour la 9^e et la 10^e année intitulé *Grades 9/10 Companion Document* (http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/Grade_910Companion.pdf);
- réussir 17 cours, dont 7 cours obligatoires (voir la section 5 au sujet des exceptions à la répartition de la charge de cours, à savoir les crédits fondés sur l'expérience, les cours indépendants et les cours mis au point localement);

Cours obligatoires

Niveaux de la 11e et de la 12e années

- *English 11* (2 crédits) [anglais 11]
- *Mathematics* (1 crédit) [mathématiques]
Geometry and Applications in Mathematics 111/112 or Applications in Mathematics 113
[géométrie et applications en
mathématiques 111/112 ou applications en
mathématiques 113]
- *Modern History II* (1 crédit) [histoire moderne]
- *Science or approved Technology course* (1 crédit)
[sciences ou cours agréés en technologie]
- *Fine Arts / Life Role Development* (1 crédit)
[beaux-arts / définition du rôle de la vie]
- *English 12* (1 crédit) [anglais 12]
- obtenir au moins 5 crédits en 12^e année ;
- réussir l'évaluation de la maîtrise de l'anglais du niveau intermédiaire (voir la section 7 ci-dessus).

Diplôme d'études secondaires

Il incombe au ministère de l'Éducation d'émettre un diplôme d'études secondaires et à chaque école de veiller, au nom du ministère, à ce que tout élève ait satisfait aux exigences avant que le diplôme puisse être accordé.

Les élèves qui prévoient fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire devraient consulter le calendrier de l'établissement choisi, afin de s'assurer d'inclure les cours requis dans leur programme d'études secondaire.

9. Cours préalables ou associés

Il y a peu de cours préalable au deuxième cycle du secondaire. Cependant, on attend généralement des élèves qu'ils réussissent un cours d'un niveau de difficulté moindre avant de poursuivre au niveau suivant. Après avoir consulté les parents et l'élève, l'école prend la décision quant au classement de ce dernier.

10. Autres genres de programmes

Le Programme d'éducation pour l'enfance en difficulté est conçu pour tout élève exceptionnel qui éprouve des difficultés pendant une période prolongée et qui ne fait aucun progrès malgré l'aide supplémentaire qu'une enseignante ou un enseignant procurerait normalement dans la classe.

11. Évaluation des études faites à l'extérieur de la province ou à l'étranger

Les élèves qui souhaitent fréquenter une école secondaire au Nouveau-Brunswick doivent présenter leur attestation d'études à l'école d'accueil. Cette attestation est normalement évaluée par l'école, parfois avec l'aide du ministère de l'Éducation.

2^e partie – Contenu des cours

12. Anglais (langue première)

9^e et 10^e année

Anglais 9 (1000017) et 10 (1000027)

Les résultats d'apprentissage visés en anglais s'attardent à la connaissance de la langue et à l'habileté à l'utiliser pour communiquer dans divers contextes et à une variété de fins. Les élèves doivent atteindre un certain nombre de résultats d'apprentissage en communication orale et en écoute, en lecture et en visualisation, en écriture et en représentation, et ce, à l'aide d'une gamme de textes de différents niveaux de difficulté imprimés ou consultés à partir de divers médias. Le niveau de complexité augmente au fil de la progression du cours afin de continuellement stimuler les élèves. Le but du cours est de permettre aux élèves de devenir des communicatrices et communicateurs confiants et efficaces.

Ateliers de lecture 9 (1001617) et 10 (1001627)

Cette expérience d'intervention a pour objectif d'amener les élèves du secondaire à renforcer leur engagement dans la lecture et à améliorer leur habileté à comprendre les textes. La méthodologie – qui consiste à permettre aux élèves de choisir leurs lectures, à leur allouer du temps pour lire et à leur donner des mini-leçons afin de favoriser une meilleure compréhension des textes – constitue un prolongement des pratiques pédagogiques privilégiées dans tous les cours d'anglais.

11^e et 12^e année

Anglais 111 (1000031) et 121 (1000041)

Ces cours sont conçus pour les élèves dont les aptitudes et les champs d'intérêt en langues et en lettres se situent au-dessus de la moyenne. Ils donnent l'occasion aux élèves de faire des expériences diversifiées et approfondies avec la langue et les textes, lesquelles les stimulent et leur permettent d'améliorer leurs compétences. Le cours d'anglais de 11^e année dure toute l'année et donne droit à 2 crédits dans le système de 20 crédits.

Anglais 112 (1000032) et 122 (1000042)

Ces cours sont conçus pour les élèves qui prévoient entreprendre des études postsecondaires. Afin de favoriser l'atteinte des résultats d'apprentissage, chaque cours offre aux élèves des occasions de mettre en œuvre leurs compétences en littérature et de rédiger des textes de différentes formes. Le cours Anglais 112 porte sur l'argumentation, l'art de persuader, les faits et les opinions, ainsi que sur des œuvres littéraires importantes et variées. Le cours Anglais 122 met l'accent sur la compréhension et l'évaluation critique de textes informatifs ou issus de la littérature canadienne ou étrangère. Le cours d'anglais de 11^e année dure toute l'année et donne droit à 2 crédits dans le système de 20 crédits.

Anglais 113 (1000033) et 123 (1000043)

Ces cours offrent aux élèves une variété d'expériences avec la langue et les textes en vue de perfectionner leurs compétences en raisonnement, en lecture, en visualisation, en écriture, en écoute et en communication orale. La priorité est accordée à la communication écrite/numérique et orale efficace. Le cours Anglais 113 dure toute l'année et donne droit à 2 crédits dans le système de 20 crédits.

Rédaction 110 (1000130)

Ce cours permet aux élèves de s'exercer à l'écriture. Il permet de renforcer et d'enrichir les habiletés d'écriture par des processus favorisant l'exploration, la rédaction, la révision, la correction, la conception, la communication et la réflexion.

Études médiatiques 120 (1000440)

Ce cours constitue une introduction à l'évolution des médias de masse et à leurs répercussions sur les individus et la société. De nature pratique et reposant sur des productions, ce cours vise l'apprentissage par la critique et la création.

Littérature canadienne 120 (1000540)

Ce cours permet aux élèves de connaître les personnages, les idées, les valeurs et les expériences qui ont façonné la population canadienne au fil des générations. Il comprend sept unités, dont quatre obligatoires : identité canadienne; faits saillants de l'histoire et de la littérature; roman canadien; publication d'une revue littéraire de classe.

Journalisme 120 (1000340)

Ce cours intensif est axé sur la rédaction et la correction. Les élèves apprennent à trouver des idées d'articles, à recueillir des renseignements pertinents ainsi qu'à rédiger et à corriger leurs textes en vue de les publier.

Reading Tutor 120 (1000640) [Tutorat en lecture]

Le cours de tutorat en lecture permet de jumeler une étudiante ou un étudiant expérimentés avec un élève plus jeune, aux fins de l'apprentissage de la lecture. Les tutrices et tuteurs aident des élèves à atteindre un niveau de littératie en lecture qui soit acceptable conformément aux normes établies et à obtenir les résultats voulus en vue de l'admission à un cours de langue anglaise.

13. Français langue première

Ces cours sont décrits dans la section « Français langue première » (8e à 12e année) du guide pour le secteur francophone du Nouveau-Brunswick.

14. Programmes de français langue seconde au niveau secondaire (de la 9^e à la 12^e années)

Les élèves de la 9^e et de la 10^e années participent à l'un des deux programmes de français langue seconde : immersion française (précoce ou tardive) ou français post-intensif (ou de base). Le français post-intensif est un programme non intensif, fondé sur la littératie, pour les élève-studiantes et étudiants de la 6^e à la 10^e années, présenté pour faire suite au français intensif de la 5^e année. Les élèves qui n'ont pas eu l'occasion de participer au cours de français intensif de la 5^e année, suivent le cours de français de base à ces niveaux.

À la fin de la 10^e année, les élèves décident s'ils ou elles désirent continuer à suivre un cours de français. Actuellement les élèves de l'immersion française peuvent faire leur choix parmi un éventail de cours de français. Les élèves qui ne participent pas à un programme d'immersion peuvent choisir le français de base pour la 11^e et la 12^e années, ou choisir le français post-intensif. Une fois que tous les changements recommandés le 5 août 2008, quant aux programmes de français langue seconde, auront été mis en application, tout élève pourra s'inscrire à un cours d'immersion française ou à un cours de français post-intensif, à condition d'avoir atteint un niveau intermédiaire ou supérieur à l'évaluation provinciale de compétence orale, à la fin de sa 10^e année.

Les exigences relatives au programme de français langue seconde sont énoncées dans la Directive 309 du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.
<http://www.gnb.ca/000/pol/e/309A.pdf>

Le Nouveau-Brunswick offre un programme élaboré d'immersion française au niveau secondaire. Bon nombre des cours disponibles dans le cadre du programme d'études pour anglophones correspondent à des cours équivalents dans le cadre de l'immersion française. (Voir la section 12).

Français de base 9^e et 10^e année

Français 9 (1005017) et 10 (1005027)

Ces cours mettent l'accent sur les habiletés langagières nécessaires aux échanges de tous les jours et à certaines situations scolaires et sociales. La communication se fait en français, par une méthode pluridimensionnelle de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue seconde.

Le français est une matière obligatoire au Nouveau-Brunswick jusqu'à la fin de la 10^e année et, à compter de 2014, jusqu'à la fin de la 12^e année. L'objectif du programme de français de base est de faire en sorte que les élèves aient atteint, avant la fin de leur 12^e année, un degré de compétence équivalant minimalement au niveau intermédiaire de l'échelle de compétence en langue seconde du Nouveau-Brunswick (composante orale). Ces cours ne s'adressent pas aux élèves du programme d'immersion française.

11^e et 12^e année

Français 111 (1005031) et 121 (1005041)

Ces cours permettent d'acquérir les habiletés langagières nécessaires pour communiquer efficacement en français, par une méthode d'enseignement et d'apprentissage pluridimensionnelle d'une langue seconde. Ces cours enrichis sont conçus pour les élèves qui souhaitent vivement renforcer leurs habiletés de communication dans la langue seconde et ne conviennent pas aux élèves du programme d'immersion française.

Français 112 (1005032) et 122 (1005042)

Ces cours permettent d'acquérir les habiletés langagières nécessaires pour communiquer efficacement en français dans des situations du quotidien. Ils sont conçus pour les élèves qui souhaitent élargir leurs habiletés de communication dans leur langue seconde. Au fur et à mesure que les élèves développent leurs habiletés d'expression orale et d'écoute sont approfondies les habiletés de lecture et de communication écrite. Ces cours ne sont pas conçus pour les élèves du programme d'immersion française.

Français 113 (1005033)

Ce cours permet aux élèves qui ont une connaissance limitée ou inexistante du français d'acquérir des habiletés de communication orale de base dans cette langue seconde.

Français (Immersion)

Le Nouveau-Brunswick offre un programme élaboré d'immersion française au niveau secondaire. Bon nombre des cours disponibles dans le cadre du programme d'études pour anglophones correspondent à des cours équivalents dans le cadre de l'immersion française.

Niveaux de la 9e et de la 10e années

FI Language Arts 9 (1507517) [Immersion en langue française niveau 9]

FI Language Arts 10 (1507527) [Immersion en langue française niveau 10]

« Immersion en langue française » est un cours obligatoire.

Niveaux de la 11e et de la 12e années

Français 110 (1507530) et 120 (1507540)

Le programme de français langue seconde est enseigné selon une méthode pluridimensionnelle pour l'enseignement et l'apprentissage de la langue seconde. Ces cours mettent l'accent sur l'utilisation de la langue comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel par diverses activités de communication liées à l'expérience personnelle des élèves et par l'étude de la littérature.

16. Mathématiques

9^e et 10^e année

Mathématiques 9 (1030017) et 10 (1030027)

Tous les élèves de 9^e et 10^e année suivent le même programme d'études de mathématiques (Mathématiques 9 et 10), lequel a été conçu pour les élèves du Canada atlantique. Axé sur la résolution de problèmes mathématiques, le raisonnement, la communication et l'établissement de liens, ce programme favorise la différenciation de l'enseignement afin d'aider tous les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage visés. Par ailleurs, il met particulièrement l'accent sur les possibles applications des mathématiques dans les métiers spécialisés. Il est structuré selon quatre domaines : nombres et opérations; motifs et relations; forme et espace; gestion des données et probabilité. En 10^e année, il comporte sept unités : gestion des données; réseaux et matrices; motifs, relations et équations; modélisation et fonctions; trigonométrie du triangle rectangle; géométrie de l'emballage; programmation linéaire.

Le programme d'études de la maternelle à la 8^e année faisant actuellement l'objet d'une restructuration en conformité avec le *Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens*, celui du secondaire sera également restructuré prochainement au Nouveau-Brunswick.

11^e et 12^e année

Géométrie et applications mathématiques 111 (1030131) et 112 (1030132)

Ce cours (ou Applications mathématiques 113), qui fait suite au cours Mathématiques 10, est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il porte sur les sujets suivants : la statistique (analyse et application des techniques d'échantillonnage, variabilité d'échantillonnage et intervalles de confiance), la probabilité (applications mettant à contribution le principe de base du dénombrement, les modèles des surfaces, les factorielles, les permutations, les combinaisons, les distributions et les développements binomiaux) et la géométrie du cercle (géométrie euclidienne et analytique). Le cours favorise l'apprentissage autonome.

Applications mathématiques 113 (1030233)

Ce cours (ou Géométrie et applications mathématiques 111/112), qui fait suite au cours Mathématiques 10, est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il porte sur les sujets suivants : la statistique (analyse et application des techniques d'échantillonnage, variabilité d'échantillonnage et intervalles de confiance), la probabilité (applications mettant à contribution le principe de base du dénombrement, les modèles des surfaces, les factorielles ainsi que les permutations et les combinaisons simples) et la prise de décisions dans les situations de consommation. Le cours favorise également l'apprentissage autonome.

Fonctions et relations 111 (1030331) et 112 (1030332)

Ce cours à option fait suite au cours Géométrie et applications mathématiques 111/112 et peut être suivi en 11^e ou en 12^e année. Il porte sur les sujets suivants : trigonométrie (notamment les lois du sinus et du cosinus); algèbre quadratique (exploration des suites, modélisation et analyse à l'aide de fonctions quadratiques, de transformations et de différences finies et élaboration puis application de formules quadratiques générales); taux de changement (y compris la moyenne par rapport au taux instantané de changement dans des situations quadratiques); croissance exponentielle (modélisation et analyse à l'aide de fonctions exponentielles et logarithmes, de transformations, des propriétés des exposants et des logarithmes, et d'équations exponentielles et logarithmes).

Motifs et relations 113 (1030433)

Ce cours à option fait suite à Applications mathématiques 113 et peut être suivi en 11^e ou 12^e année. Il porte sur les sujets suivants : trigonométrie (notamment les lois du sinus et du cosinus); motifs (y compris l'exploration des motifs et des suites, notamment les suites arithmétiques, exponentielles et géométriques ainsi que les suites de Fibonacci); algèbre quadratique (exploration, application et présentation graphique des relations quadratiques pour résoudre des problèmes, modélisation à l'aide de la technologie et application des formules quadratiques générales); croissance exponentielle (exploration, description et présentation graphique des relations exponentielles pour résoudre des problèmes, modélisation à l'aide de la technologie, application des règles pour les exposants et résolution de problèmes à l'aide de l'intérêt composé et des annuités).

Trigonométrie et géométrie tridimensionnelle 121 (1030541) et 122 (1030542)

Ce cours à option est généralement suivi en 12^e année. Il porte sur les sujets suivants : géométrie tridimensionnelle (modélisation et esquisse de points, de lignes et de plans en trois dimensions; résolution de systèmes d'équations à l'aide de l'algèbre et de matrices; élaboration et compréhension des caractéristiques matricielles, tels les identités, les inverses et les déterminants); fonctions trigonométriques (caractéristiques, transformations, réciproques, inverses et applications); équations trigonométriques et identités (résolution d'équations et de problèmes connexes et démonstration des identités). Les élèves travaillent avec des mesures en degrés et en radians.

Mathématiques avancées et initiation au calcul 120 (1030640)

Ce cours à option fait suite aux cours Fonctions et relations 111/112 et Trigonométrie et géométrie tridimensionnelle 121/122. Il porte sur les sujets suivants : suites et séries (suites et séries finies, infinies, convergentes et divergentes; notation sigma; concept d'une limite et raisonnement par récurrence); fonctions avancées (combinaisons et compositions; fonctions polynomiales, rationnelles et irrationnelles; valeurs absolues; résolutions des équations et des inégalités); éléments du calcul différentiel (taux de changement, pente d'une tangente à une courbe, limites, dérivées des premiers principes et règle de puissance); nombres complexes (formes et graphiques rectangulaires et polaires, opérations et théorème de De Moivre).

17. Sciences de la nature

9^e et 10^e année

Sciences de la nature 9 (1025017) et 10 (1025027)

Les résultats d'apprentissage en sciences de la nature sont analogues aux résultats d'apprentissage généraux en sciences énoncés dans le *Document-cadre sur le programme de sciences pour le Canada atlantique*. À l'issue de ces cours, les élèves comprendront la nature des sciences, des connaissances scientifiques et de la technologie ainsi que les liens qui unissent les sciences, la technologie, l'environnement et la société. Le cours porte notamment sur les propriétés des organismes vivants, la densité, les particules, la pression, les forces et le mouvement, les conversions d'énergie, la structure atomique, la structure cellulaire, l'osmose, le tableau périodique et la rédaction de formules et d'équations.

11^e et 12^e année

Physique 111 (1025431) et 121 (1025441)

Ces cours séquentiels préconisent l'apprentissage scientifique par la découverte. Pour suivre ces cours enrichis, les élèves doivent éprouver un réel intérêt pour les sciences et afficher un rendement supérieur à la moyenne en sciences et en mathématiques. Ces cours font appel à la méthode scientifique pour la collecte de données expérimentales et sont axés sur les travaux de laboratoire. Les sujets étudiés sont les mêmes qu'en Physique 112 et 122, mais ils sont traités plus en profondeur.

Physique 112 (1025432)

Physique 112 est le premier de deux cours conçus pour les élèves qui comptent fréquenter une université ou une école technique. Les sujets étudiés comprennent la cinématique et la dynamique unidimensionnelle, le mouvement des ondes, le son, la lumière, le rayonnement électromagnétique, le travail, l'énergie et la puissance. Ce cours, qui amène les élèves à établir des liens entre des concepts physiques et des applications et contextes sociétaux, adopte une démarche de recherche théorique et pratique centrée sur l'élève.

Physique 122 (1025442)

Ce cours est le second de deux cours conçus pour les élèves qui comptent fréquenter une université ou une école technique. Les sujets étudiés comprennent le mouvement linéaire, les forces, le mouvement bidimensionnel, les projectiles, le mouvement circulaire et la gravitation, les champs (gravitationnels, électriques et magnétiques), les circuits électriques ainsi que les moteurs et les générateurs électriques. À l'instar de Physique 112, Physique 122 examine chaque sujet dans son contexte sociétal. Les élèves effectuent des expériences en laboratoire, font des recherches en bibliothèque et ont recours à diverses sources d'information, y compris du matériel imprimé, des logiciels, des DVDs et des conférencières et conférenciers invités.

Chimie 111 (1025331) et 121 (1025341)

Ces cours séquentiels sont recommandés pour les élèves qui comptent entreprendre des études universitaires en sciences ou en génie. Pour suivre ces cours enrichis, les élèves doivent éprouver un réel intérêt pour les sciences et afficher un rendement supérieur à la moyenne en sciences et en mathématiques. On s'attend à ce que, dans le cadre du cours, les élèves entreprennent des recherches et des projets individuels. Les sujets étudiés sont semblables à ceux des cours Chimie 112 et 122, mais ils sont traités plus en profondeur.

Chimie 112 (1025332)

Ce cours est conçu de façon à ce que les élèves émettent des observations et tirent des conclusions menant directement à des principes de chimie importants. Les sujets abordés comprennent la matière et l'énergie dans le changement chimique, la matière en tant que solutions et gaz, les relations quantitatives se produisant dans les transformations chimiques, la liaison chimique des matières et la chimie organique.

Chimie 122 (1025342)

Ce cours est le second de deux cours de chimie axés sur la méthode scientifique. Les expériences sont conçues de façon à ce que les élèves émettent des observations et tirent des conclusions menant directement à des principes de chimie importants. Les sujets étudiés comprennent la chimie organique, les changements thermochimiques, l'équilibre, les acides et les bases, et les changements électrochimiques.

Biologie 111 (1025131) et 121 (1025141)

Ces cours séquentiels sont recommandés pour les élèves qui comptent entreprendre des études universitaires en sciences. Pour suivre ces cours enrichis, les élèves doivent éprouver un réel intérêt pour les sciences et les mathématiques, et afficher un rendement supérieur à la moyenne dans ces matières. Dans ces cours, les élèves sont appelés à mener des recherches et à réaliser des projets individuels. Les sujets étudiés sont semblables à ceux des cours Biologie 112 et 122, mais ils sont traités plus en profondeur.

Biologie 112 (1025132)

Ce cours de 1 crédit porte principalement sur la nature de la vie. Il favorise l'enquête et l'apprentissage par projet, et met l'accent sur le développement des habiletés liées au travail de laboratoire et à la recherche. Les sujets étudiés comprennent la structure et les fonctions cellulaires, l'étude et la classification de diverses formes de vie, ainsi que la structure et le fonctionnement des systèmes du corps humain. Ce cours prépare bien les élèves au cours Biologie 122.

Biologie 113 (1025133)

Les élèves qui suivent ce cours de 1 crédit examinent principalement les diverses fonctions de la vie humaine comme la nutrition, le transport, la respiration, l'excrétion, la régulation et la reproduction. Ils étudient également l'écologie, la structure et les fonctions cellulaires, ainsi que la santé et la maladie.

Biologie 122 (1025142)

Ce cours de 1 crédit met l'accent sur la génétique et la pérennité de la vie. Bien que Biologie 111/112 et Chimie 111/112 n'en soient pas des préalables formels, il est fortement recommandé de les suivre parce qu'ils en assurent une bonne préparation. Entre autres sujets, Biologie 122 aborde la reproduction et la croissance, l'histoire, les mécanismes et l'éthique de la génétique et de l'hérédité, la théorie et les mécanismes de l'évolution, et le fonctionnement électrochimique des systèmes du corps humain.

Sciences de l'environnement 122 (1025242)

Ce cours porte entre autres sur les attitudes et la structure environnementales, le concept d'écosystème, les ressources naturelles et la population, l'urbanisation, l'énergie ainsi que les problèmes environnementaux actuels. L'intérêt suscité à l'échelle locale par certains sujets peut jouer un rôle important dans le contenu du cours.

Sciences de l'environnement 123 (1025243)

Ce cours général est conçu pour les élèves qui veulent en savoir plus sur la nature environnante. Il accorde une grande importance aux discussions en classe. Les sujets étudiés comprennent l'offre et la demande au sein de l'environnement, les cycles nutritifs des écosystèmes, l'incidences des populations humaines sur l'environnement, l'urbanisation, les formes d'énergie et leurs effets, et les enjeux environnementaux mondiaux et locaux associés à la préservation d'un environnement de qualité.

Sciences de la nature 122 (1025042)

Ce cours porte notamment sur l'oxydation et la réduction, l'électrochimie, la structure atomique et nucléaire, le magnétisme ainsi que l'électromagnétisme et ses applications. Il s'adresse aux élèves qui comptent entreprendre des études postsecondaires en chimie ou en physique, ou dans certaines branches du génie.

18. Sciences humaines**9^e et 10^e année****Sciences humaines 9 (1010117) et 10 (1010127)**

Les cours de sciences humaines visent à former des citoyennes et citoyens informés, actifs et responsables qui comprennent leurs origines, ont une vision claire de leur avenir et sont prêts à faire face à des problèmes et à participer à la vie des collectivités locales, pancanadiennes et mondiales. À l'issue de ces cours, les élèves seront en mesure de faire des recherches, des analyses, des synthèses et des évaluations. En 9^e année, le programme d'études du cours Identité canadienne met l'accent sur les aspects géographiques et historiques de l'identité et de la citoyenneté, tandis qu'en 10^e année, le programme d'études du cours Histoire ancienne et médiévale porte principalement sur l'étude des racines de la civilisation occidentale.

11^e et 12^e année

Histoire moderne 111 (1010231)

Ce cours propose l'étude thématique approfondie de l'histoire contemporaine de l'Europe et examine les révolutions libérales de 1848, la Révolution française, la révolution industrielle, la révolution communiste et les révolutions fascistes.

Histoire moderne 112 (1010232)

Ce cours étudie l'évolution des peuples occidentaux aux XIX^e et XX^e siècles, et leur participation croissante aux questions mondiales. Il examine également la montée des mouvements nationalistes et socialistes, les liens internationaux qui se sont tissés à l'issue des guerres mondiales et de la guerre froide, ainsi que l'élargissement des contacts mondiaux dans le monde contemporain.

Histoire moderne 113 (1010233)

Ce cours est conçu pour permettre aux élèves de comprendre les principaux événements survenus au XX^e siècle et d'acquérir les habiletés de base dont ils auront besoin pour interpréter les récits historiques. Il survole la géographie mondiale, l'industrialisation, la vie dans les années 1920 et 1930, les deux guerres mondiales ainsi que la guerre froide.

Géographie physique 110 (1010330)

Ce cours aborde les caractéristiques physiques de la Terre et leurs effets sur les êtres humains. Il porte entre autres sur l'interaction entre toutes les composantes de l'environnement et souligne le rapport entre le territoire et l'humanité, ainsi que celui entre la climatologie et la météorologie et leur incidence sur la population.

Géographie du Canada 120 (1010440)

Ce cours porte sur les paysages culturels et physiques changeants du Canada, et sur les effets qu'ils ont les uns sur les autres. Il aborde entre autres les systèmes physiques, établit des liens entre ceux-ci et les structures et systèmes créés par l'être humain, de même qu'il traite des questions environnementales ayant des effets sur la vie de la population canadienne. Des connaissances et habiletés du domaine de la géographie sont intégrées tout au long du cours.

Histoire du Canada 121 (1010541)

Ce cours comporte une étude thématique du Canada au siècle dernier. Les thèmes étudiés comprennent la constitution (dilemme ou identité), la société (conflits ethniques) et l'économie (nationalisme économique par opposition à internationalisme économique).

Histoire du Canada 122 (1010542)

Ce cours relate l'histoire du Canada du début du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui et étudie la création des provinces maritimes (1815-1864) et des Canadas, l'époque de la Confédération et celle de Macdonald, l'expansion et la consolidation du pays, l'époque de Laurier, la prospérité et le développement du pays, les années de crise, l'entre-deux-guerres, la

Deuxième Guerre mondiale du point de vue canadien, et la place du Canada dans le monde moderne.

Économie 120 (1010640)

Ce cours permet aux élèves de comprendre les rudiments du fonctionnement du système économique canadien et examine le rôle des principales institutions financières du pays ainsi que leur interaction. Il aborde également les techniques et concepts nécessaires pour prendre des décisions d'ordre économique et sensibiliser la population aux questions et principaux problèmes économiques de l'heure.

Droit 120 (1010740)

Ce cours se veut une introduction au système judiciaire canadien. Il comporte trois unités obligatoires: fondements du droit; droit pénal et droit civil; droit des délits civils. En complément, les élèves étudient au moins deux des sujets suivants: contrats; droit de la famille; domaine en common law; droit de l'environnement; droit de la consommation; peuples autochtones et droit; droit international; droit du travail; jeunesse et droit; droits de la personne; droit de propriété.

Études autochtones 120 (1014040)

Ce cours est conçu pour amener les élèves à mieux connaître les Micmacs et les Malécites, peuples autochtones des Maritimes. Il porte particulièrement sur les divergences, du point de vue culturel, entre les Européens, d'une part, et les Micmacs et les Malécites, d'autre part. Il examine par ailleurs l'incidence que ces divergences ont pu avoir sur les relations entre Autochtones et Européens, et comment elles ont parfois entraîné des conflits. Enfin, de nombreux sujets sont abordés, notamment la langue et la culture, le rapport au territoire, les relations coloniales et les questions contemporaines.

Science politique 120 (1010840)

Ce cours d'introduction examine les divers systèmes et idéologies politiques, évalue les mérites de chacun et établit des comparaisons (en particulier par rapport au système canadien).

Questions mondiales 120 (1010940)

Ce cours aborde diverses questions de nature mondiale qui exigent une solution mondiale, par le concept de « village planétaire » et le rapport qui existe entre les nations en tant que protagonistes dans cette collectivité planétaire, ou encore l'avenir de la communauté mondiale. Les questions sont examinées de manière à faire voir aux élèves que les événements qui se produisent dans une région peuvent avoir des répercussions dans le monde entier.

19. Cours autres que l'anglais, le français langue seconde, les mathématiques, les sciences et les études sociales

9^e et 10^e année

Arts visuels (1020617)

Divers codes de cours à sept chiffres, selon le niveau correspondant et le nombre d'heures de cours.

Dans ces cours, les élèves créent des œuvres, emploient un vocabulaire relié aux arts, réagissent aux œuvres d'art, critiquent et expliquent des questions historiques, culturelles et contemporaines. Ils ont la possibilité d'explorer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles créées à partir de différents matériaux. Ils participent à la résolution de problèmes, travaillent en groupe et individuellement, acquièrent des habiletés et des connaissances spécialisées en arts, et établissent des liens entre l'art et la société.

Musique (1020917)

Divers codes de cours à sept chiffres, selon le niveau correspondant et le nombre d'heures de cours.

Les élèves qui suivent des cours de musique étudient une variété de domaines musicaux. Ces cours mettent l'accent sur la culture musicale et l'application pratique des connaissances au rythme, à l'harmonie et à la mélodie. Le programme d'études général comprend l'interprétation de la musique, la composition, la lecture de la musique et la réaction à la musique. Les élèves examinent également le rapport qui existe entre la musique et d'autres formes d'art ainsi que la place de la musique dans l'histoire et la culture.

Technologie (1040117)

Voir les différents codes attribués à ce cours selon le niveau d'études et le nombre d'heures allouées.

L'approche de l'éducation technologique générale vise à consolider et à élargir les connaissances, les compétences et les attitudes générales des élèves en ce qui a trait à la technologie. Il permet aux élèves d'explorer un vaste éventail de possibilités de carrière et de mieux comprendre divers champs et applications de la technologie, en plus de mettre en application plusieurs compétences essentielles à leur carrière, dont la communication, la coopération, la résolution de problèmes par la créativité et l'innovation, la logique et l'apprentissage autonome s'appuyant sur la motivation personnelle. Grâce à diverses stratégies d'enseignement et d'évaluation, le programme d'enseignement technologique de portée générale tient compte des caractéristiques propres à chacun des apprenantes et apprenants. Ainsi, ces derniers sont davantage en mesure d'assumer la responsabilité de leur propre formation.

Éducation physique et à la santé (1017817)

Divers codes de cours à sept chiffres, selon le niveau correspondant et le nombre d'heures de cours.

En 9^e et 10^e année, l'objectif du programme d'études du cours Éducation physique et à la santé consiste à favoriser un style de vie actif et sain.

Orientation/ Initiation à la vie familiale (1015517) et Développement personnel et planification de carrière (1015617)

Divers codes de cours à sept chiffres, selon le niveau correspondant et le nombre d'heures de cours.

Développement personnel et planification de carrière (1015617)

Divers codes de cours à sept chiffres, selon le niveau correspondant et le nombre d'heures de cours.

La qualité de vie des individus, des familles et des collectivités peut être grandement améliorée par l'acquisition de connaissances pratiques qui reconnaissent les rapports intrinsèques entre les rôles, les contextes et les événements de la vie. Ce cours aborde entre autres la prise de décision et la résolution de problèmes dans le domaine de la santé, des relations interpersonnelles, des mesures de sécurité, des effets de l'environnement sur la santé, des possibilités et de la planification de carrière, de la prise de conscience des consommateurs, de la gestion des finances, de l'autonomie et des relations familiales.

Stratégies d'apprentissage 110 (1000230), 12 (1000240)

Le cours de stratégies d'apprentissage s'inscrit dans une série de programmes et de services de soutien conçus pour aider les étudiantes et étudiants ayant des difficultés d'apprentissage, mais qui ont le potentiel scolaire requis et l'intention de faire des études postsecondaires.

11^e et 12^e année

Remarque : Le programme d'études du Nouveau-Brunswick propose un éventail de cours à option en arts, en éducation physique et à la santé, en éducation à la transition, en études familiales/économie domestique, en technologie/métiers spécialisés et autres langues. Ces cours, qui offrent aux élèves de stimulants défis individuels et touchent une variété de champs d'intérêt, leur permettent d'obtenir un parcours scolaire de qualité composé de divers cours obligatoires et à option.

ARTS

Les résultats d'apprentissage généraux du programme d'études en arts sont regroupés en fonction des types de compréhension et des processus communs à toutes les disciplines

artistiques. Ils s'énoncent comme suit : créer des œuvres d'art; porter un regard critique sur des créations artistiques, y compris les siennes; établir des liens dans les contextes local, mondial et historique.

Arts visuels 110 (1020040)

Ce cours se fonde sur l'expérience et les connaissances acquises dans les cours d'arts visuels de 9^e et 10^e année. Les travaux pratiques, qui portent sur le dessin, la peinture, l'art de l'imprimerie et les œuvres en trois dimensions, favorisent l'expression personnelle ainsi que l'élaboration d'une imagerie personnelle. Par ailleurs, le cours fait appel à des notions de critique d'art et d'histoire de l'art. Pour s'inscrire à ce cours, les élèves doivent avoir suivi un minimum de 90 heures de cours d'arts en 9^e et 10^e année.

Arts visuels 120 (1020030)

Ce cours est conçu pour les élèves qui souhaitent s'adonner à leur passion pour l'art ou entreprendre une carrière dans ce domaine. Il leur donne l'occasion de réviser des concepts et de renforcer certaines compétences. Les élèves choisissent des blocs, qui leur permettent de perfectionner leur travail dans une discipline donnée. Ils sont également appelés à rédiger des critiques portant sur des aspects du processus créateur et de son produit. Le cours Arts visuels 110 est un préalable à ce cours.

Art dramatique 120 (1020140)

Ce cours touche les principaux aspects de la représentation théâtrale, y compris le jeu et l'interprétation, la scénographie, la mise en scène et l'histoire du théâtre. Il donne l'occasion aux élèves de se pencher sur des questions tant théoriques que pratiques qui touchent l'art dramatique.

Musique 111 (1020231) et 112 (1020232)

Les trois grands résultats d'apprentissage visés dans ces cours se résument ainsi : jouer correctement d'un instrument de musique; mettre en application des habiletés théoriques et auditives ainsi que des concepts; comprendre la musique dans son contexte historique. Une liste décrivant les indicateurs de rendement facilite l'établissement du niveau du cours. Les cours Musique 111 et 112 sont conçus pour s'harmoniser avec le cours Musique 122.

Remarque : Pour s'inscrire à ce cours, les élèves doivent avoir suivi un minimum de 90 heures de cours de musique en 9^e et 10^e année.

Musique 113 (1020233)

Ce cours est conçu pour les élèves qui souhaitent poursuivre l'étude de la guitare ou des claviers ou, encore, former un orchestre. Pour s'inscrire à ce cours, ils doivent comprendre les structures musicales de base et faire preuve de compétences avérées en matière d'interprétation musicale.

Musique 122 (1020242)

Ce cours est conçu pour les élèves avancés, qui prennent l'étude de la musique au sérieux et pour qui la musique constitue une activité parallèle importante ou qui souhaitent entreprendre des études postsecondaires dans ce domaine. Pour s'inscrire à ce cours, les élèves doivent avoir atteint un niveau avancé en littératie musicale; posséder de bonnes habiletés auditives, un solide bagage théorique ainsi qu'une bonne connaissance des styles et des formes musicales qui ont marqué l'histoire; désirer améliorer et élargir leurs connaissances musicales ainsi que leurs champs de compétence dans cet art. Pour être admis dans ce cours, les élèves doivent avoir réussi les cours Musique 111 et 112 ou, avec la permission de l'enseignant, le cours Musique 113, ou encore avoir atteint un niveau équivalent à la 6^e année pratique et à la 2^e année théorique du Royal Conservatory of Music.

Musique 120 (1020240)

Ce cours propose l'étude de différentes musiques du monde par l'intermédiaire de recherches, d'exposés oraux et de discussions. Les élèves étudient obligatoirement l'un des deux modules offerts, soit la musique traditionnelle des peuples du Canada ou la musique des provinces atlantiques. De plus, ils choisissent au moins trois modules consacrés aux musiques du monde. Enfin, en conformité avec les objectifs fixés par les instances régionales dans le programme d'études en arts, ils sont amenés à examiner des questions relatives à la création et à l'interprétation de musique, à comprendre les liens entre la musique, l'époque, le lieu et la collectivité, de même qu'à percevoir la musique, à y réfléchir et à y réagir.

Beaux-arts 110 (1020330)

Ce cours se veut une introduction aux arts. L'accent n'y est mis ni sur la représentation ni sur la production, mais plutôt sur la compréhension de la manière dont on perçoit la force de l'expression de différentes formes artistiques, particulièrement les arts visuels, la musique et l'art dramatique.

Arts graphiques et design 110 (1020430)

Le graphisme consiste en l'élaboration et la présentation d'une communication visuelle dans le but d'attirer l'attention ou de communiquer efficacement un message. Le cours met l'accent sur les compétences et les connaissances nécessaires à la compréhension et à la conception d'images, de signes, de symboles, de logos, etc. qui servent à communiquer un message ou des valeurs. Dans ce cours, l'acquisition des habiletés de communication visuelle est facilitée par l'utilisation d'outils technologiques. **Remarque :** Ce cours figure sous *Arts Education* (enseignement des arts), à titre de *Visual Arts course* (cours d'arts visuels). Il favorise l'utilisation d'outils technologiques pour faciliter l'acquisition de compétences et de connaissances relatives aux arts visuels.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Activités de plein air 110 (1017530)

Ce cours donne l'occasion aux élèves de planifier et organiser des activités récréatives en plein air. Ces tâches, en plus de leur poser des défis, les amènent à endosser des rôles de responsabilité. Par ailleurs, le cours leur donne l'occasion de se pencher sur des questions d'écologie au cœur même de la nature.

Santé et éducation physique 120 (1017640)

Dans ce cours, les élèves planifient, organisent et mettent en œuvre leurs propres plans et programmes récréatifs, conçus pour leurs pairs. Par l'intermédiaire de l'éducation physique et des activités récréatives, le cours fait vivre aux élèves des expériences concrètes d'exercice du leadership au cours desquelles ils développent leur potentiel de leader.

ÉDUCATION À LA TRANSITION

Exploration des possibilités de carrière 110 (1045530)

Voir les différents codes attribués à ce cours selon la durée et le nombre de crédits alloués.

Ce cours, fondé sur l'apprentissage par l'expérience, offre une suite d'activités qui ont pour objectif d'élargir les compétences professionnelles des jeunes de 11^e et 12^e année. Les élèves cernent leurs caractéristiques personnelles et évaluent différentes possibilités de carrière, ce qui leur donne l'occasion d'en apprendre davantage sur eux-mêmes et sur le monde du travail. Ils ont par ailleurs la possibilité de participer à deux stages uniques de formation en milieu de travail.

Enseignement coopératif 120 (1045145)

Voir les différents codes attribués à ce cours selon la durée et le nombre de crédits alloués.

Ce cours, fondé sur l'apprentissage par l'expérience, offre aux jeunes de 11^e et 12^e année l'occasion de participer à un stage de formation en milieu de travail dans un domaine de leur choix. Ces derniers sont par ailleurs appelés à élaborer un plan détaillé d'acquisition de compétences professionnelles afin de profiter pleinement de leur apprentissage au cours de ce stage en entreprise. **Remarque** : Le volet Éducation à la transition comprend également les cours suivants: Entrepreneuriat 110, Hospitalité et tourisme 110, et Orientation et mobilité 120.

ÉTUDES FAMILIALES/ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Ce volet comprend les cours suivants: Services sociaux 110 (1015030), Services à la petite enfance 110 (1015130), Services à la petite enfance 120 (1015140), Études de l'enfant 120 (1015240), Nutrition et vie saine 120 (1015440), et Vie familiale 120 (1015340).

TECHNOLOGIE/MÉTIERS SPÉCIALISÉS

Ce volet comprend les cours suivants: Moteurs à combustion interne 110 (1036030), Groupe motopropulseur et châssis 110 (1036130), Systèmes électromécaniques 120 (1036240), Mise au point et émissions 120 (1036340), Comptabilité 120 (1036440), Communications d'entreprise 110 (1036630), Organisation et gestion d'une entreprise 120 (1036740), Introduction à la comptabilité 120 (1036840), Introduction à la bureautique 120 (1036940), Organisation de bureau 120 (1037040), Charpente et revêtement 110 (1037130), Menuiserie intérieure et ébénisterie 120 (1037340), Finition résidentielle 120 (1037440), Câblage électrique 110 (1037530), Câblage électrique 120 (1037540), Introduction à l'électronique 110 (1237630), Microélectronique 120 (1037740), Technologie culinaire 110 (1037830), Technologie culinaire 120 (1037840), Technologie de la mode 110 (1038030), Technologie de la mode 120 (1038040), Dessin de mode 120 (1038140), Aménagement d'intérieur 120 (1038240), Soutien technique 110 (1038430), Soutien technique en gestion des finances (1738430), Informatique 110 (1038530), Informatique 120 (1038540), Technologie de l'information 110 (2038630), Technologie de l'information 120 (1238640), Introduction à la technologie appliquée 110 (1038830), Conception assistée par ordinateur 110 (1038930), Fabrication assistée par ordinateur 110 (1039030), Dessin technique et graphique assisté par ordinateur 120 (1039140), Fabrication des métaux 110 (1039230), Transformation des métaux 110 (1039330), Robotique et technologie automatisée 120 (1039440), Réseautique de base 110 (9239630), Routeurs et routage de base 110 (9239730), Commutation de base et routage intermédiaire 120 (9239840), Technologies des réseaux WAN 120 (9239940).

Remarque: Les codes en italique désignent des cours offerts exclusivement en ligne.

AUTRES LANGUES

Ce volet comprend les cours suivants: Espagnol 110 (1005130), Espagnol 120 (1055140) et Micmac 110 (en ligne seulement, 9214430).

Remarque: Les codes en italique désignent des cours offerts exclusivement en ligne.

20. Personne-ressource

High School Coordinator
Ministère de l'Éducation
Educational Programs and
Services Branch

C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
(506) 453-2155